

# COMMUNIQUÉ CAMPUS FRANCE

PARIS, 9 JUIN 2023

## CAMPUS FRANCE PUBLIE LE BILAN DU LABEL BIENVENUE EN FRANCE ET ANNONCE SES ÉVOLUTIONS

*Axe majeur de la stratégie Bienvenue en France, le label Bienvenue en France distingue aujourd'hui 150 établissements d'enseignement supérieur engagés dans une démarche d'amélioration de la qualité d'accueil des étudiants internationaux. Lors du Colloque de l'accueil des 7&8 juin 2023, Campus France a présenté le bilan de ce dispositif lancé en 2018, et annoncé ses évolutions.*

### Les établissements labellisés accueillent les 2/3 des étudiants internationaux en France

Depuis le lancement du label « Bienvenue en France » en novembre 2018, **150 établissements d'enseignement supérieur ont été labellisés entre 2019 et 2023** sur tout le territoire français et outre-mer. Parmi eux, on compte autant d'universités (34%) que d'écoles d'ingénieurs (34%), et 19% sont des écoles de commerce et de management. Ces établissements labellisés accueillent plus de 65% des étudiants en mobilité diplômante en France.

⇒ [Consulter le bilan complet](#)

Il existe trois niveaux de labellisation pour rendre compte de la qualité des dispositifs d'accueil, de 1 à 3 étoiles pour les plus avancés dans la démarche. Sur les 150 établissements labellisés, 33 sont labellisés de niveau 3 (22%), 101 de niveau 2 (67%) et 16 de niveau 1 (11%).

### Un premier bilan positif qui conforte l'ancrage du label au sein de l'ESR français

L'édition d'un bilan du Label Bienvenue en France 2019-2022 présente un état des lieux des conditions d'accueil pour chacun des cinq champs de référence du Label :

#### 1. Qualité et accessibilité de l'information

84 % des établissements proposent des pages internet spécifiquement conçues pour les étudiants internationaux. La majorité donne des informations détaillées en anglais. Les procédures de candidatures sont très souvent dématérialisées et le suivi administratif est possible en ligne toute l'année.

#### 2. Qualité et accessibilité des dispositifs d'accueil

Près de la moitié des établissements proposent un guichet d'accueil multiservices. Les conventions avec les partenaires locaux et les livrets d'accueil sont d'autres éléments clés. Plus de 9 sur 10 coordonnent les activités d'intégration pour les étudiants internationaux.

3. **Accessibilité et accompagnement des enseignements** – De nombreux établissements proposent une formation préparatoire et un suivi méthodologique, souvent complétés par des cours de remise à niveau ou de français langue étrangère.
4. **Logement et qualité de la vie de campus** – Les partenariats pour faciliter la recherche de logement sont nombreux. D'autres bonnes pratiques existent comme l'accueil privilégié des internationaux, les cellules de veille et les services d'accompagnement.
5. **Qualité de suivi post-diplômant** – Plus de 40 % des établissements mettent en place des dispositifs personnalisés et une véritable culture entrepreneuriale. La plupart se sont dotés d'outils de suivi post-diplômant.

⇒ [Retrouvez le bilan complet](#)

*« Le Label Bienvenue en France s'est imposé comme un marqueur de qualité pour l'attractivité et le développement international, non seulement pour l'établissement mais également pour l'ensemble de son territoire régional. »*

**Donatienne Hissard** – Directrice Générale de Campus France

Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue qui permet de faire évoluer les pratiques au sein de l'établissement, de développer la sensibilité à l'accueil international et de renforcer l'image positive auprès de nouveaux partenaires extérieurs.

Campus France met à disposition des établissements, des étudiants et des postes diplomatiques des supports de communication et de promotion sur le label Bienvenue en France (kit, flyers, vidéo, ...). Il anime également des ateliers lors de la formation des nouveaux responsables d'Espaces Campus France et répond également à toutes leurs demandes sur ce sujet.

## **2023 : le développement durable rejoint les critères**

Le dossier d'auto-évaluation des établissements qui souhaitent s'engager dans la démarche de labellisation va être enrichi d'un 6<sup>e</sup> champ relatif à l'engagement des établissements pour un développement durable et une responsabilité sociétale (DD&RS), qui veillera à mesurer la qualité et l'accessibilité des dispositifs mis en œuvre pour la mobilisation et la valorisation des étudiants internationaux, l'information et la sensibilisation de ces étudiants aux enjeux environnementaux et sociétaux ainsi que les mesures d'accompagnement vers une transition durable et inclusive orientée vers l'amélioration du bien-être étudiant.

Ce nouveau champ viendra en complément de l'approfondissement des thématiques suivantes : accueil des étudiants en situation de handicap, formation à distance, pratiques sportives, dispositifs d'écoute et de suivi. La durée d'octroi du Label est portée à 5 années dans une logique d'ajustement avec le calendrier quinquennal du HCERES et de la CTI.

## **À propos de Campus France**

L'agence Campus France soutient l'attractivité de l'enseignement supérieur français en assurant sa promotion auprès des étudiants internationaux. Elle a également pour missions de gérer les boursiers des gouvernements français et étrangers, d'accompagner étudiants et chercheurs en mobilité, de piloter le réseau France Alumni et d'analyser la mobilité étudiante en France et dans le monde. L'agence coordonne en France le Forum Campus France (+ de 370 établissements). Dans le monde, elle s'appuie sur les 275 Espaces Campus France, sous l'autorité des ambassades de France dans 134 pays.

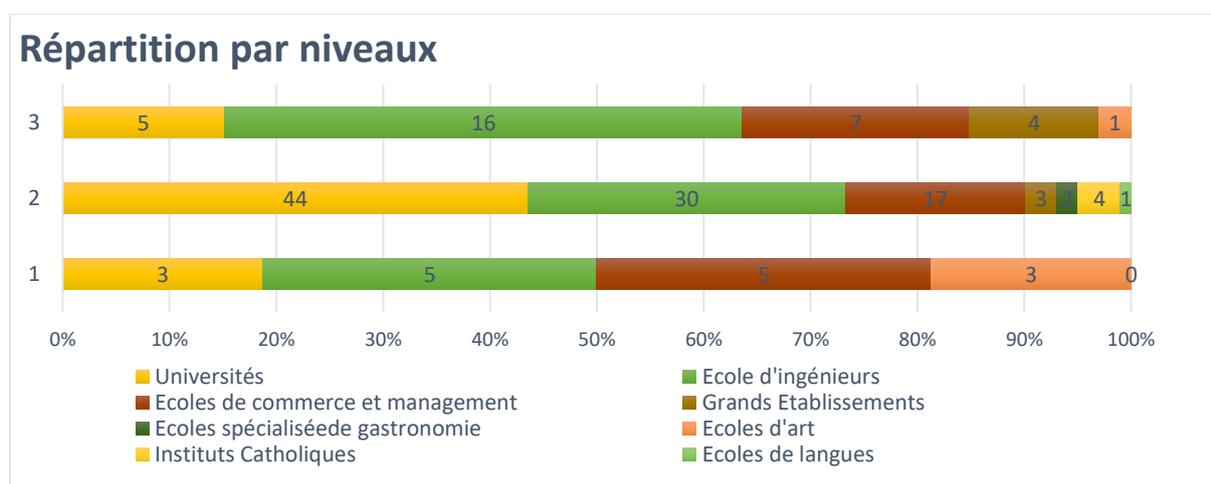
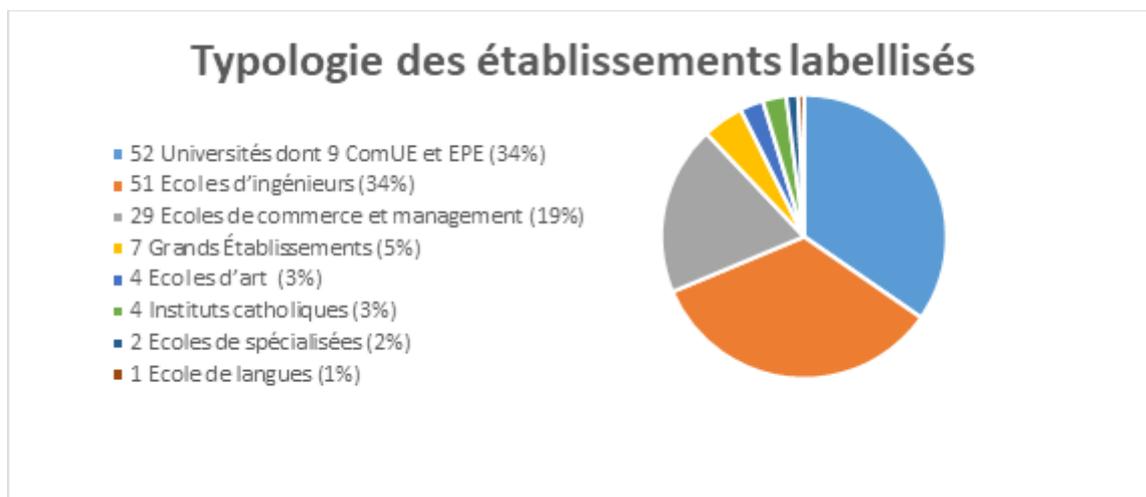
### **Contact presse**

Judith Azema

Directrice de la communication.

Tél : 06 50 48 94 03 - [judith.azema@campusfrance.org](mailto:judith.azema@campusfrance.org)

## ANNEXE 1 : TYPOLIGIE DES ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS (2019-2023)



## ANNEXE 2 : INSTANCES ET ORGANISATION DU LABEL

### a) Les instances de gouvernance

Un Comité de pilotage et une Commission de labellisation constituent les instances de gouvernance du Label Bienvenue en France. Coordonné par **Campus France**, le Comité de pilotage réunit le **MESR**, les conférences d'établissements (France Universités « **FU** », les Conférences des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs « **CDEFI** », la Conférence des grandes écoles, « **CGE** »), les agences d'évaluation et d'accréditation (le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur « **HCERES** », la Commission des Titres d'Ingénieurs « **CTI** »). Il a pour mission de définir les orientations du label Bienvenue en France. La Commission de labellisation réunit les évaluateurs désignés par les membres du comité de pilotage.

### b) La journée professionnelle

L'évolution du dossier d'autoévaluation dans son format actuel validé par le COPIL est réalisée sur la base des propositions recueillis dans le cadre des ateliers organisés lors de la journée professionnelle. Pour sa première édition, cet évènement a réuni le 16 juin 2022 à l'Inalco 130 participants de 90 établissements labellisés, des experts indépendants du Label, et des membres des instances de gouvernance du Label.

c) Le vivier d'experts du Label

Le label Bienvenue en France s'appuie sur un vivier de 72 experts indépendants provenant d'établissements d'enseignement supérieur et ayant des fonctions au sein des services des relations internationales pour 80 % d'entre eux.